

LA PRISE EN COMPTE DE LA FAMILLE

DANS LE PROCESSUS DE SOIN

Le domicile est un lieu privé qui abrite la vie familiale et l'intime de la personne aidée. Les interventions à domicile font coexister l'espace privé de ces personnes et l'espace travail, ce qui implique un positionnement éthique et déontologique.

 **PUBLIC** : Salariés intervenants à domicile.

 **DATES** : A préciser Formation sur une ou deux journées selon la demande.

 **LIEU** : MFR de Puylobier.

OBJECTIFS

- Donner un cadre à l'intervention à domicile du professionnel face aux familles.
- Faire reconnaître ses compétences face aux soins.
- Créer les conditions d'une bonne collaboration et d'une bonne communication entre le patient, la famille, et le professionnel.

CONTENUS

- Le professionnel comme personne « tierce » entre la personne malade et la famille.
- Les soins : interactions entre le biologique, le psychologique, le social, et le spirituel.
- Comment le professionnel doit recevoir le stress des familles par rapport à la maladie ?
- La famille : alliée ou obstacle par rapport aux soins ?
- Entrer dans l'intimité d'une personne : quelles conséquences pour le professionnel ?

MODALITÉS D'ANIMATION

- Accueil et présentation de la journée de formation.
- Prise en compte de l'expérience professionnelle des salariés.
- Bilan des journées de formation.



Maison Familiale Rurale de Puylobier
213, avenue Henri Froidfond, 13114 PUYLOUBIER
Tél. : 04.42.66.32.09, Fax. : 04.42.66.34.58
mfr.puylobier@mfr.asso.fr - www.mfr-puylobier.com

**RÉUSSIR
autrement**